

PLAISIRS D'HABITER

{ DÉCEMBRE
2021
#48 }

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES D'ARCHIPEL HABITAT

LA PLACE DE LA NATURE DANS NOS PROJETS



LA VIE DES QUARTIERS

Les ateliers de réemploi

{ P 5 }



À LA RENCONTRE DES SERVICES

La médiation évolue

{ P 13 }



EN PRATIQUE

Les locaux vélos

{ P 15 }



Archipel
Habitat

OPH DE RENNES METROPOLE

ENQUÊTE DE SATISFACTION DES LOCATAIRES

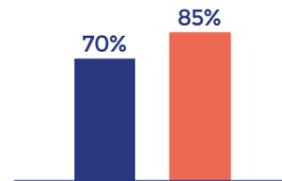
Les résultats de l'enquête menée par téléphone auprès de 1 000 locataires confortent les choix d'Archipel habitat en matière de gestion de proximité.

Les résultats sont dans l'ensemble positifs avec des taux de satisfaction qui se maintiennent ou qui augmentent, en particulier sur le traitement des demandes d'interventions techniques, la facilité à entrer en contact et la qualité de l'accueil. Un point de vigilance cependant sur la propreté des parties communes avec des avis très variables d'un site à l'autre et des locataires qui déplorent des incivilités par endroits.

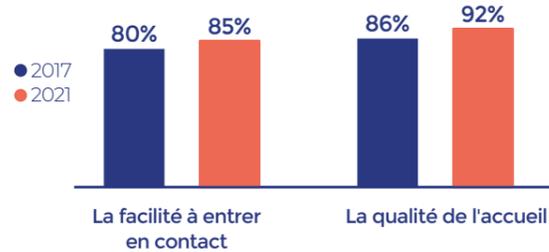
87%
taux de satisfaction globale



Le traitement des demandes d'interventions techniques



L'accueil et la communication



Le fonctionnement des équipements

81% Les équipements communs (ascenseur, interphone,...)
87% Les équipements logement



Les conditions d'entrée (nouveaux locataires)

75%

La propreté des parties communes

De **50% à 70%** selon les immeubles

Vos contacts utiles

AGENCE OUEST

25 RUE DE GASCOGNE
35000 RENNES - TÉL. 02 99 33 90 87
N° URGENGE : 06.60.56.81.29

AGENCE SUD

4 PLACE DU BANAT
35200 RENNES - TÉL. 02 99 32 38 15
N° URGENGE : 06.60.56.81.73

AGENCE NORD ET CENTRE

11A PLACE DU GROS CHÊNE
35700 RENNES - TÉL. 02 99 87 00 87
N° URGENGE : 06.60.56.80.61

AGENCE PAYS DE RENNES

25 RUE DE GASCOGNE
35000 RENNES - TÉL. 02 99 22 32 75
N° URGENGE : 06.60.56.81.29

Le numéro d'Archipel Habitat Urgences est à votre disposition 365 jours/365. Il est à utiliser uniquement en cas de problème majeur, d'ordre technique, survenant en dehors des heures d'ouverture d'agence, dans votre logement ou dans votre immeuble. A la réception de l'appel, l'agent de proximité d'astreinte vous propose une assistance par téléphone et, en cas de besoin, prévient une entreprise d'astreinte pour intervenir. Ce service ne couvre que les problèmes techniques, inutile donc de l'utiliser pour d'autres situations.
En cas d'incendie ou de fuite de gaz : il faut d'abord prévenir les pompiers par le 18 ou 112 puis contacter le numéro d'Archipel Urgences Habitat.

SIÈGE :

ARCHIPEL HABITAT
3 PLACE DE LA COMMUNAUTÉ
CS 40805
35208 RENNES CEDEX 2
TEL. 02 99 22 26 00
www.archipel-habitat.fr



WILLY GOVEN ←
DIRECTEUR DE LA PROXIMITÉ ET DES TERRITOIRES

LA PLACE DE LA NATURE DANS NOS PROGRAMMES

La prise en compte de la nature dans les programmes d'Archipel habitat semble de plus en plus importante. Pouvez-vous nous en préciser le sens ?

D'une façon générale, et avant même de parler d'Archipel habitat, c'est à l'échelle d'un territoire tout entier que l'environnement est important et perçu comme tel par ses habitants. Ces dernières années, la prise de conscience des modifications climatiques en cours a permis de comprendre l'importance d'implanter de la végétation pour lutter contre les îlots de chaleur. En plus de l'aspect esthétique d'un espace vert, agréable pour nos locataires, notre rôle est de veiller à cet aspect environnemental.

Quelle est l'implication d'Archipel habitat sur ce dossier ?

Historiquement, notre rôle dans la gestion des espaces verts a été minime. En effet, à Rennes, les abords végétalisés de nos immeubles ont été très tôt rétrocedés à la Ville et entretenus par ses services. Cependant, depuis quelques années, les programmes que nous développons sur les ZAC, dans la ville centre ou dans les communes de la métropole laissent une part non négligeable d'espaces verts dont nous avons la responsabilité : gazons, zones arbustives, arbres, sur des terrains en plein terre comme sur des terrasses, des toitures ou des murs. Lors de la conception de ces programmes, nous travaillons avec des paysagistes et développons également nos compétences en interne pour bien comprendre la dynamique d'un espace vert. En particulier, notre réflexion tourne autour de végétaux locaux, à pousser lente, au feuillage permanent, qui permettent de réduire les coûts d'entretien tout en maintenant un aspect paysager agréable tout au long de l'année.

Nous sommes aussi partie prenante lors de projets urbains, comme au Blosne ou à Maurepas, de réflexions avec les habitants sur les aménagements autour des constructions, du simple cheminement à la coulée verte qui permet le lien en pleine ville avec la nature autour de Rennes.

Quel est l'aspect social d'un espace vert ?

À travers le développement de jardins partagés, autour des bâtiments, les habitants peuvent s'impliquer directement dans la gestion de ces lieux et créer du lien entre jardiniers, qu'ils soient débutants ou amateurs éclairés, des plus anciens aux plus jeunes. Cela fonctionne si la dynamique de tels projets vient des locataires eux-mêmes.

En conclusion, je note aussi qu'il est plus simple de faire respecter un espace lorsque les habitants se le sont approprié.

“ Réduire les coûts d'entretien tout en maintenant un aspect paysager agréable ”



DERNIÈRE MINUTE

Archipel habitat vient d'obtenir le renouvellement du label Quali'Hlm, après un nouvel audit. Une grande fierté pour l'ensemble des équipes !



Plaisirs d'habiter N°48 | DÉCEMBRE 2021 | Directrice de la publication : Cécile Belard du Plantys | Rédactrice en chef : Yane Omnès | Rédaction : Arnaud Guillou | Conception et réalisation : www.liner-communication.fr | Crédit photos : Gwenaél Saliou, Arnaud Guillou, Rodolphe Marics | Photo de couverture : Résidence Lucien Rose à Rennes | Tirage : 15 500 exemplaires | Impression : Calligraphy Print.



FAITES DU TRI... À LA FÊTE DU TRI!



Les bailleurs sociaux du quartier ont organisé une rencontre festive autour du thème du tri à la mi-septembre. Objectif : échanger avec les habitants de Beaugard sur la gestion des déchets.

Le conducteur de la balayeuse municipale embarque de jeunes enfants sur son siège passager. Leurs camarades de moyenne et grande section du groupe scolaire Nelson Mandela poussent ensemble un cri de joie lorsque les balais rotatifs se mettent à tourner dans un grand fracas sonore ! « *Nous sommes là pour les sensibiliser à la propreté et au ramassage des déchets* » explique une de leurs accompagnatrices. Pierre Truquet, agent de proximité d'Archipel habitat sur Beaugard organise lui aussi des animations avec les enfants, généralement pendant les vacances : « *On fait la chasse aux déchets avec un grand sac poubelle, l'équipe qui en ramène le plus a gagné. L'idée est aussi qu'ils en parlent à leurs parents, pour que les débris soient déposés dans des poubelles plutôt qu'à même le sol, ce qui arrive parfois.* » Cette fête du tri était organisée par la Direction de quartier et l'ensemble des bailleurs sociaux de Beaugard. L'événement avait lieu en même temps que l'ouverture de la nouvelle déchèterie de Villejean, située à proximité de l'ancienne.



“ SENSIBILISER À LA PROPRETÉ ET AU RAMASSAGE DES DÉCHETS. ”

FABRIQUEZ VOS MEUBLES



À partir de portes en bois récupérées sur les chantiers des tours Mounier, des habitants ont réalisé leur mobilier en participant à un atelier de réemploi des matériaux.

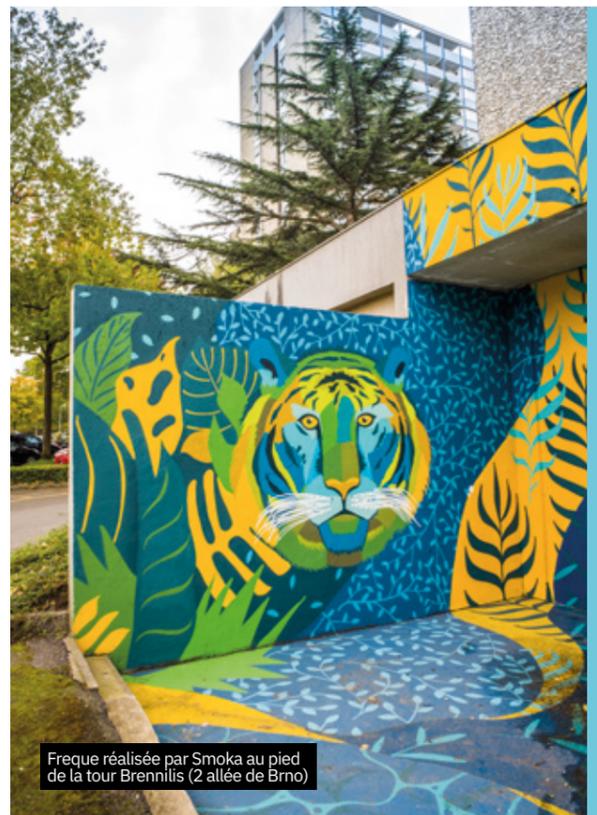
Les associations du quartier avaient expérimenté le réemploi de matériaux, il y a deux ans, suite à la déconstruction de l'immeuble Archipel habitat situé rue de la Marbaudais. Aujourd'hui, ce sont les habitants eux-mêmes qui ont pu profiter de chantiers de formation à l'utilisation de ces matériaux : tables de chevet ou meubles de salon, ces locataires du Gros-

Chêne ont été aidés par les Compagnons bâtisseurs. Les habitants avaient exprimé leurs besoins à leurs gestionnaires de site, qui ont été à leur écoute et quatre ateliers ont été mis en place à l'automne. Un partenariat avec le Greta, une structure de l'éducation nationale qui organise des formations pour adultes, a également été développé : la formation menuiserie va créer des prototypes d'objets avec ces matériaux et leur notice de construction. Ainsi, les habitants pourront encore plus simplement monter leurs meubles.

“ LES HABITANTS ONT EXPRIMÉ LEURS BESOINS À LEURS GESTIONNAIRES DE SITE. ”



Le mobilier a été réalisé à partir de matériaux issus des chantiers en cours sur le quartier.



Freque réalisée par Smoka au pied de la tour Brennilis (2 allée de Brno)



L'ART ACCESSIBLE À TOUS

Street art, spectacle vivant ou littérature, chacun ses passions, chacun ses pratiques artistiques et culturelles. Afin de favoriser l'accès à celles-ci pour tous, Archipel habitat s'engage avec la Ville de Rennes et Rennes Métropole dans une nouvelle convention culture pour cinq ans, de 2021 à 2026. Au-delà de projets artistiques développés avec les habitants, c'est aussi le patrimoine même

du logement social qui va être mis en avant auprès des Rennais. Ce dernier a en effet bénéficié de l'intervention d'architectes de renom tout au long de son histoire, que ce soit Emmanuel Leray pour le Foyer rennais (on lui doit également le Palais du commerce place de la République) ou Georges Maillols, inspiré de Le Corbusier, pour le Grand Bleu, concepteur également des tours des Horizons.

“ LE PATRIMOINE DU LOGEMENT SOCIAL VA ÊTRE MIS EN AVANT. ”





VISAGES ET BRAS, GARÇONS ET FILLES, TOUS MAQUILLÉS !

L'appartement de la concertation, situé au 6 Brno, a accueilli un atelier de maquillage au début des vacances d'été. Une maquilleuse professionnelle a peint les visages des enfants.

Rappelez-vous ces premiers jours du mois de juillet sous la pluie ! Pas de quoi démotiver les enfants du quartier, qui ont continué à profiter de leurs vacances, ce jour-là avec un atelier maquillage proposé par l'artiste Agnès Dupoirier. Rapidement, les jeunes modèles ont appris les techniques et commencé à peindre aussi sur leurs amis ! « Je propose des ateliers autour des arts plastiques dans l'idée de faire du bien aux gens à travers ma pratique » explique la professionnelle. L'événement a eu lieu dans l'appartement de la concertation, dédié habituellement au travail avec les locataires pour échanger sur la transformation du quartier, des tours Brno à la Banane... « Ce lieu est aussi destiné à accueillir les initiatives des habitants, qu'elles soient culturelles, sociales ou tout simplement conviviales, explique Laura Daumer, chargée de développement social urbain pour Archipel habitat. D'ailleurs, si certains habitants ont des idées d'activité ici, qu'ils n'hésitent pas à me contacter, je serai à leur écoute pour qu'elles se réalisent. Je suis également à votre disposition pour discuter de vos questions ou doutes sur les programmes des travaux : il ne faut pas hésiter à me joindre. »

→ CONTACT : LAURA DAUMER,
CHARGÉE DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN,
06 60 56 82 05



“ JE SUIS À VOTRE DISPOSITION POUR DISCUTER DE VOS QUESTIONS SUR LES PROGRAMMES DES TRAVAUX À MAUREPAS. ”

“ C'EST UN PAS DE CÔTÉ PAR RAPPORT À NOTRE RÔLE DE BAILLEUR. ”



DES RENCONTRES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

L'initiative 3h pour l'emploi et la formation permet à nos locataires de rencontrer, directement en bas de chez eux, des entreprises qui recrutent et des organismes de formation.

Un vendredi, jour de marché à Villejean. À proximité de ce lieu de commerce, la Maison de quartier déborde elle aussi d'activité : les rencontres 3h pour l'emploi et la formation viennent de débiter. De nombreux stands sont actifs dans la salle : le public a répondu présent. Parmi eux, Dayanne, 26 ans, rennaise depuis une année : « Je suis à la recherche d'un métier. J'ai arrêté mes études mais ne sais pas vraiment vers quoi m'orienter. Je pensais aux services à la personne, ou bien à de la logistique. C'est le CDAS (Centre département d'action sociale) qui m'a contactée pour faire un bilan de ma situation et m'a orientée vers un centre de formation, ce dernier m'a proposé de venir ici. »

Sadia Alami, Responsable relations entreprises et candidats pour un centre de formation CFA la repère et vient lui présenter son activité : « Nous accompagnons les personnes qui ont un projet professionnel autour des métiers de la relation client à distance, des conseillers aux usagers par exemple. » La discussion avec Dayanne s'engage, elles échangent leurs contacts. « Ici, c'est convivial, surtout pour des personnes éloignées de l'emploi, reprend Sadia. En plus, on les accompagne également pour les aides au financement. »

Ces rencontres ont eu lieu à Villejean, Le Blossne et Maurepas et ont été possible grâce à l'initiative d'Archipel habitat, engagé dans le cadre d'un projet européen pour innover en matière d'actions pour aider ses locataires dans leur parcours vers l'emploi et la formation. « C'est un pas de côté par rapport à notre rôle de bailleur, mais nous avons une bonne connaissance de nos locataires et nos fournisseurs et nous-même rencontrons des difficultés de recrutement sur certains métiers. Il nous semble utile de faire se rencontrer ces besoins complémentaires directement dans les quartiers » conclut Laura Daumer, d'Archipel habitat.





“ UN CHEMINEMENT DE NATURE BIEN IMAGINÉ À L'EXTÉRIEUR EST AUSSI APPRÉCIÉ QU'UN HALL DE QUALITÉ ”

LES ESPACES VERTS AUTOUR DES LOGEMENTS



En cœur de centre urbain ou à la campagne, nos logements sont très souvent à proximité d'espaces verts. Certains sont notre propriété, d'autres, même très proches des logements, peuvent appartenir à la commune. Leur fonction d'embellissement est importante, mais ce n'est pas la seule.

Une pelouse en pied d'immeuble, un massif de fleurs à côté. Non loin de là, un bosquet de buissons, derrière lui des arbustes qui accueillent des oiseaux. Sur certains terrains, ce sont même des grands arbres, chênes robustes bien implantés ou haut peupliers... Les espaces verts sont présents à proximité de nombreux logements. « Si un hall qualitatif est apprécié par les locataires, c'est aussi le cas pour un cheminement de nature bien imaginé à l'extérieur » note Hervé Veillard, responsable du service montage d'opérations, pour le neuf et les réhabilitations d'Archipel habitat. Au-delà de l'aspect esthétique, ces espaces ont aussi une fonction environnementale importante : « Par exemple, une partie de ces aménagements doivent permettre d'évacuer l'eau de pluie directement dans le sol et éviter de saturer le réseau de collecte ». Enfin, les lieux agréables sont propices aux rencontres entre habitants. Certains d'entre eux, sur leur initiative, ont même développé des jardins partagés où collectivement ils cultivent légumes, fruits et plantes aromatiques.

“ LES ESPACES VERTS ONT UNE FONCTION D'EMBELLISSEMENT, MAIS CE N'EST PAS LEUR SEUL RÔLE. ”

le dossier

→ LA PLACE DE LA NATURE
DANS NOS PROGRAMMES



NOS ESPACES VERTS : LA BEAUTÉ DU LIEU

Dans les programmes neufs

Un immeuble est construit sur une parcelle qu'il faut aménager : accès pour les voitures, cheminement pour les piétons et espaces verts. « Nous prenons mieux en compte ce dernier point qu'il y a quelques années, explique Hervé Veillard. Nous avons travaillé avec un prestataire pour aider nos architectes à bien concevoir ces espaces verts. » Cela passe par un choix réfléchi des végétaux, locaux et à pousse lente pour réduire l'entretien. La conception ne se fait pas au hasard mais dans une composition paysagère en trois dimensions, avec des étagements des plantes selon leur taille, leur feuillage. Les pelouses ne sont plus plantées à proximité des lieux de passage des habitants, pour leur permettre de pousser sans être piétinées.

Dans les projets de réhabilitation

Là aussi, les espaces extérieurs font partie du cadre de vie des habitants. « Pour étudier ce qui fonctionne ou pas, nous travaillons beaucoup en concertation avec ces derniers, les équipes de proximité et les mairies. En effet, en ville, nous ne sommes pas toujours propriétaire des espaces verts. À Rennes, nombre d'entre eux, autour des immeubles, appartiennent à la Ville et sont entretenus par elle. Un nouvel aménagement, prenant en compte les usages des habitants, peut permettre un meilleur respect de ces espaces. »

**“ NOUS TRAVAILLONS
EN CONCERTATION AVEC
LES HABITANTS, LES
ÉQUIPES DE PROXIMITÉ ET
LA VILLE DE RENNES ”**



Jardin partagé du square Quentin à Rennes



DES ESPACES VERTS, UTILES À LA NATURE

Plantes agréables à regarder, insectes et oiseaux qui vivent autour de nous... Les espaces verts, qui amènent la biodiversité, ont aussi une autre fonction plus secrète : « Il s'agit pour eux de récupérer les eaux de pluies et d'éviter qu'elles ne saturant le réseau pluvial, en cas d'orage notamment. » Ainsi, la réglementation issue du nouveau Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) impose de garder 20 % de pleine terre autour des nouvelles constructions. « Pleine terre signifie que ces espaces verts ne soient pas édifiés sur des garages ou autres dalles enterrées mais bien sur un sol naturel » Des cuves à proximité peuvent également recueillir l'eau de pluie et la laisser s'échapper progressivement dans le sol.



Les Coteaux de l'Îlle à Betton



LE JARDIN, LIEU DE RENCONTRE

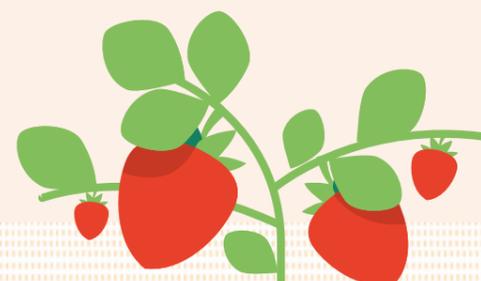
Et si on plantait des tomates autour de l'immeuble ? Une récolte de fraises entre voisins dans le petit jardin, ou l'envie de s'installer, paisiblement, à lire un livre sous la tonnelle recouverte de vigne ? Le jardin partagé peut créer un lien entre les habitants, les personnes d'un immeuble qui partagent cette passion mais qui pourtant ne se connaissent pas encore. « Ce sont de petits espaces mis à disposition des habitants. Ces derniers, sur la base du volontariat, cultivent et entretiennent ce jardin partagé, souligne David Lagrée, responsable des agences Ouest et Pays de Rennes. Archipel habitat va favoriser le développement de cette pratique d'ici les mois à venir en aidant à leur installation. »

Pour cela, il faut un locataire ou un groupe de locataires moteur, porteur d'un projet. Si l'envie de jardiner vous tente, vous pouvez contacter Nathalie Doussain-Leduc, coordinatrice de l'animation sociale, au 02 99 22 32 71 ou votre responsable de proximité.

→ À LIRE ÉGALEMENT : LE PORTRAIT AU DOS DE CE JOURNAL, UNE EXPÉRIENCE DE JARDINS PARTAGÉS.



Les Carnutes à Corps-Nuds



PAROLE AUX ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES

Michel GUÉRIN
DAL 35

DAL est souvent sollicité par des SDF français ou étrangers. Les lois françaises indiquent que l'Etat est responsable de l'hébergement de toute personne sans logement. (Articles L 345-2-2 et 345-2-3 du code de l'Action Sociale et des Familles). À Rennes, plus d'une centaine de personnes dort à la rue. Rappelons que 25 personnes sont décédées dans la rue à Rennes en 2020 !



> 06 70 54 72 05
dal35@droitaulogement.org



> 02 99 79 44 47
indecosa35@orange.fr

Chantal LEMARIÉ
Indécosa-CGT

Le Conseil d'administration, malgré l'opposition des associations de locataires, a voté pour 2022 une hausse des loyers de 0,42 %. Les arguments que nous avons pu avancer comme la réforme des APL, la baisse du pouvoir d'achat, l'augmentation des produits de première nécessité et des dépenses d'énergie n'ont pu infléchir ce vote. Espérons que ces sommes serviront à améliorer les logements pour réduire les charges notamment celle du chauffage qui reste le plus gros poste de dépenses de charges des locataires.

Lucienne MAZURAIS
CLCV

Je vous représente au CA conseil d'administration avec l'association CLCV « Consommation Logement et Cadre de vie » dans les réunions de concertation sur les réhabilitations et aussi lors des réunions CCL « conseil de concertation locative » auprès d'Archipel Habitat. Je suis présente pour porter votre voix, transmettre vos questions et faire remonter vos problèmes directement auprès d'Archipel Habitat. La CLCV est vigilante pour que les programmes de réhabilitation correspondent aux réels besoins des locataires et que ces travaux ne génèrent pas d'augmentation de loyer qui ne serait pas à votre charge. Des travaux de réhabilitation sont en cours ou ont déjà été réalisés dans divers secteurs : Maurepas : Gros Chêne, La Marbaudais, Cleunay, le Grand Bleu...



> 02 99 14 23 23
ille-et-vilaine@clcv.org

Vous avez des difficultés à vous faire entendre, vous souhaitez nous transmettre vos remarques, suggestions, n'hésitez pas à contacter la CLCV.



> 02 99 22 20 50
cnl35malmoe@orange.fr

Michel SAEZ-VIDAL
CNL

Pour la C.N.L, il est déterminant de nos jours, concernant les quartiers et le cadre de vie des locataires que ce soit dans le neuf ou la réhabilitation de logements sociaux, d'associer la flore à l'architecture. L'homme a besoin de nature, et cela a un nom : la biophilie. La science a établi que s'entourer d'éléments naturels nous procure des effets psychologiquement similaires. Les partisans de la conception biophile placent les nouveaux bâtiments et l'architecture à un niveau plus élevé et plus écologique. Un projet d'habitations respectant la biodiversité doit non seulement être économe en énergie et avoir une faible empreinte carbone, mais s'ouvrir sur le quartier, offrant ainsi un cadre de vie privilégiant et encourageant les comportements positifs pour la nature.

“ Le rôle du médiateur est de permettre à tous de vivre ensemble en collectif. ”



L'équipe des chargés de médiation

LA MÉDIATION

La médiation vient d'être renforcée pour améliorer le service proposé aux locataires.

Archipel habitat dispose d'une grande majorité de logements en collectif. Et la vie avec des voisins peut être source de joie, mais aussi parfois de nuisances : une fête d'anniversaire un peu trop bruyante, les cris des enfants, etc. Ou alors c'est le dépôt d'un objet ou d'un meuble encombrant dans les parties communes qui peut présenter un risque d'incendie.

Quand un locataire est confronté à ce type de problème, Archipel habitat est à ses côtés pour résoudre le conflit par la médiation. Ce service est désormais proposé dans chacune des agences de proximité.

LES CHARGÉS DE MÉDIATION

Archipel habitat a décidé de créer deux nouveaux postes de chargés de médiation. Ils seront désormais cinq à votre service :

- Agence Nord : David Sens
- Agence Sud : Dominique Renault
- Agence Pays de Rennes : Anthony Bertrand
- Agence Ouest : Virginie Abautret

Enfin, un médiateur chargé du cadre de vie, en phase de recrutement, viendra prochainement en appui à toutes les agences pour les atteintes au cadre de vie.

UNE ACTION EN PARTENARIAT

Le rôle des médiateurs s'inscrit dans un cadre partenarial élargi. En effet, ils sont souvent amenés à intervenir en collaboration avec les mairies, les directions de quartier à Rennes, d'autres services de médiation, des associations, etc.

Virginie Abautret

L'ancienne chargée de prévention des impayés à l'agence Ouest est maintenant chargée de médiation. « Une partie de ma famille vivait dans le logement social. J'ai travaillé dans ce secteur en Seine-Saint-Denis. Devant les difficultés qui pouvaient exister dans certains quartiers, je souhaitais œuvrer pour améliorer les conditions de vie et favoriser le vivre ensemble. Je suis venue ensuite à Rennes, où j'exerce depuis le mois d'octobre cette fonction de médiatrice : je souhaitais être encore plus sur le terrain. J'interviens sur les troubles de voisinage, lorsqu'un locataire est indécis et gêne une collectivité, et sur les conflits de voisinage, spécifiquement entre deux locations. »

LES LOCAUX VÉLOS

Les locataires et les agents de proximité agissent ensemble pour conserver des locaux vélos propres, accessibles et sécurisés. Voici quelques rappels pour continuer à bien profiter de sa bicyclette et de son lieu de rangement.



L'ACCÈS AUX LOCAUX VÉLOS

Situés au bas des immeubles, leur accès est **sécurisé** grâce à une clé, un badge ou les deux. Lors de la signature d'un contrat de location et de l'état des lieux d'entrée, l'agent de proximité a déterminé avec vous si vous aviez l'usage ou non de ce local, et vous en a remis les clés en conséquence.

→ Si vous souhaitez accéder à ces locaux car vous possédez maintenant un vélo, **signalez-le auprès de votre agent de proximité.**



POURQUOI ÉTIQUETER SON VÉLO ?

Lors d'une opération de désencombrement, il est important de mettre une étiquette avec son nom sur le guidon de son vélo.

Pour maintenir les locaux propres, l'agent de proximité fait régulièrement le point dans les locaux pour vérifier si des bicyclettes ne sont pas abandonnées, pour éviter de les surcharger. Il vous proposera à cette occasion de mettre une étiquette sur votre vélo. Si le vélo est étiqueté, il n'y a aucun risque qu'il soit enlevé par erreur.



QUE RANGER DANS LE LOCAL À VÉLO ?

Uniquement des vélos ou des trottinettes, et parfois des poussettes si c'est autorisé et qu'un local adapté est prévu. Chaque vélo possède un emplacement spécifique, au sol ou en hauteur.

Les cyclomoteurs, scooters ou moto ne sont pas autorisés dans ces locaux, mais des solutions simples existent : leurs propriétaires peuvent louer un box ou doivent faire une demande pour accéder à un local moto, qui fonctionne sur le même principe que les locaux vélo, mais dont les conditions de sécurité sont adaptées à ces véhicules.



POUR VOTRE SÉCURITÉ

Votre agent de proximité passe **très régulièrement** vérifier la sécurité de vos locaux à vélo : bon fonctionnement des serrures, éclairage fonctionnel, intégrité des dispositifs de sécurité.

Pour éviter les risques d'incendie, s'il trouve dans ces locaux autre chose que des vélos ou poussettes : machines à laver, meubles, valises, fauteuils... il procédera **immédiatement** à leur enlèvement. Stockez-les chez vous, déposez-les

en déchèterie ou appelez le numéro vert de Rennes Métropole 0800 01 14 31 qui viendra gratuitement vous en débarrasser.

Pour assurer votre secours **en cas d'intervention des pompiers** (incendies...),

il est également interdit d'encombrer les balcons et les paliers avec les vélos, poussettes, trottinettes ou tout autre meuble.

Pensez-y : ces objets peuvent les empêcher d'intervenir rapidement.

26
BONNES
RAISONS DE
(RE)DÉCOUVRIR
MAUREPAS
2016-2026



© Architectes : Robain Guieyessse et BMC2

A

COMME

APPARTEMENT TOUT CONFORT ET LUMINEUX !

QUARTIER MAUREPAS - RENNES
21 APPARTEMENTS, DU T2 AU T6
à partir de 71 600 €

Au coeur d'un quartier en plein renouveau,
devenez propriétaire à un coût accessible et
en toute sécurité grâce au bail réel solidaire.



**VISITEZ LE LOGEMENT TÉMOIN
SUR RENDEZ-VOUS
OU EN VISITE VIRTUELLE SUR :**

www.archipel-habitat.fr

Renseignements et réservations :
02 99 22 26 14

Rencontre avec...

Valérie Ghévert La poésie au jardin

« J'ai mis mes mains dans la terre et commencé à faire revivre ce lieu »

Photographe, éditrice de poésie, animatrice auprès des enfants... Valérie a de nombreuses cordes à son arc. Sa dernière passion : le jardinage. Cultiver la terre ou planter des fleurs, pour elle, le jardin est aussi une belle occasion pour les habitants de se rencontrer.

Il a fallu la crise du Covid 19 et le confinement pour que Valérie découvre au hasard d'une promenade un bout de terrain en friche à côté de chez elle, derrière la MJC du Grand Cordel. « *J'ai mis mes mains dans la terre, arraché les herbes sauvages et commencé à faire revivre ce lieu* » explique-t-elle avec bonne humeur. Un an après, le jardin, qui regorge de potimarrons, topinambours, persil, tomates et autres légumes, est fréquenté par les papillons et les abeilles, mais aussi par des voisins, comme aujourd'hui Max, qui vient se détendre avec son chien après une journée de travail. « *Cette activité m'a permis de croiser la vie de la MJC, pour qui j'ai travaillé pendant une année. La culture des plantes m'a servi de support pour les activités avec les enfants* ».

Un deuxième jardin...

Dans ses autres vies, Valérie a connu Lille où elle est née puis Chantilly et son hippodrome, qui lui donne également la passion du cheval. Elle fut secrétaire médicale, graphiste, iconographe, avant d'arriver à Rennes et de se former, adulte, à l'université Rennes 2. Artiste, elle est aussi photographe, avec la nature comme sujet de ses clichés. Elle s'est également investie dans un autre jardin du quartier, celui du square Quentin. C'est ici que nous croisons Fanc'h, qui habite un immeuble autour. Ce soir, il est en train de construire une tour à fraises, afin que les escargots ne profitent plus, au sol, des fruits avant lui ! « *Pendant plusieurs mois, nous avons travaillé seuls à ce projet. Puis, grâce à la pédagogie par l'exemple,*

les gens nous ont vu faire et peu à peu se sont approchés et nous ont suivis. » Certains hésitent encore, imaginent que ce sont des jardins privés, ou payants. « *D'autres pensent qu'ils peuvent nous acheter des légumes ! Mais non, ils peuvent venir se servir. C'est à tout le monde. Chacun peut aider aux cultures ou venir simplement discuter.* »

...et un troisième !

Fin du parcours avec un troisième jardin en cours ! Valérie semble inépuisable. Nous sommes ici derrière le bâtiment Archipel habitat de la rue Kerforne, où elle habite. C'est dans un ancien lieu destiné aux chiens, jamais fréquenté, qu'elle a souhaité installer des bacs en hauteur et des pots, remplis de terre. « *Suzanne, une voisine retraitée,*

avait déjà investi un espace près des bacs de tri. Depuis qu'elle y cultive des fleurs, les gens respectent le lieu et n'y déposent plus leurs encombrants à côté des poubelles. » Valérie semble avoir opté pour la version potager, à la vue des tomates jaunes qui poussent dans le petit parc. « *Nous y avons également installé une table et des chaises, chacun peut venir ici se poser, lire un livre au calme...* »

Ces jardins collectifs sont ouverts à tous. N'hésitez pas à y descendre et discuter avec les bénévoles qui s'en occupent. Et devenez, pourquoi pas, jardinier amateur si le cœur vous en dit. C'est un très bon moyen de rencontrer des nouvelles personnes.